

Convocation et affichage : 13 02 2020

Étaient présents : Tous les conseillers.

Mme MAISSON est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil du 23 01 2020 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

**FINANCES: prêt banque des territoires**

**UNANIMITE**

Monsieur le maire informe les membres du conseil que pour contractualiser le prêt de 50 000 euros auprès de la banque des territoires (caisse des dépôts et consignations) il convient de délibérer pour lancer ensuite la signature de la convention de prêt.

Les conditions de prêt sont les suivantes :

Prêt de 50 000 € / périodicité trimestrielle / taux fixe de 0,53% / type GISSLER 1A / durée de 15 ans.

Les membres du conseil après en avoir délibéré décident d'approuver à l'unanimité les conditions du prêt proposé par la banque des territoires.

**FINANCES:**

**UNANIMITE**

**CA 2019 :** Le maire présente aux membres du conseil le détail des comptes de l'année 2019 aussi bien en section de fonctionnement, qu'en section d'investissement.

Le détail est le suivant :

FONCTIONNEMENT :	RECETTES :	227 365,41 €
	DEPENSES :	189 717,43 €
	BILAN :	37 647,98 € (Excédent)
INVESTISSEMENT :	RECETTES :	213 210,39 €
	DEPENSES :	226 679,13 €
	BILAN :	13 468,74 € (Déficit)

Sous la présidence de M De VILLENEUVE Hélien doyen d'âge de l'assemblée, les membres du conseil délibèrent et valident à l'unanimité les comptes administratifs proposés pour l'exercice 2019.

**Compte de gestion :** Le maire demande aux membres d'adopter le compte de gestion de la trésorerie de Chatillon qui n'appelle aucune remarque.

Les membres du conseil après en avoir délibéré décident d'approuver à l'unanimité le compte de gestion 2019 de la trésorerie.

**Affectation du résultat 2018 :**

Avec les reports de l'année antérieure il est procédé aux affectations suivantes :

Au compte 002 en recettes de fonctionnement la somme de	153 861,26 €
Au compte 001 en recettes d'investissement la somme de	3 599,72 €

Les membres du conseil après en avoir délibéré décident d'approuver à l'unanimité les affectations proposées.

**Budget Primitif 2020 :** le maire donne lecture des sommes proposées en Fonctionnement et Investissement pour les montants suivants :

**Fonctionnement :** 330 011,26 € équilibré en recettes et dépenses.

**Investissement :** 299 430,00 € équilibré en recettes et dépenses.

Les projets de la section d'investissement pour l'année 2020 sont :

La création d'un trottoir en face du château pour un montant de 48 000 € TTC

La réfection des couvertines et crépissage des murs du cimetière pour un montant de 55 000 € TTC

Les changements des huisseries dans les logements communaux pour un montant de 26 800 € TTC

Les membres du conseil après en avoir délibéré décident d'approuver à l'unanimité les budgets primitifs 2020 en Fonctionnement et Investissement.

**Vote des taux d'imposition 2020 :** Le maire propose que les taux d'imposition restent inchangés pour l'année 2020 soit :

Taxe Habitation : 8,70 %

Taxe Foncier Non Bâti : 34,26 %

Taxe Foncier Bâti : 6,58 %

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le maintien des taux d'imposition et remettent au prochain conseil municipal le droit de délibérer sur cette question en avril 2020.

**Vote des subventions 2020 :**

Le maire propose aux membres du conseil de ne pas délibérer sur les subventions aux associations et remet cette décision en avril 2020.

Une réflexion pourra alors s'engager sur les valeurs données comme subventions.

Les membres du conseil acceptent à l'unanimité le report de ce vote des subventions.

#### Informations diverses:

- Deux personnes ont annoncé leur souhait de nous aider pour les élections du 15 03 2020.

**Fin 22h30.**

**La prochaine séance n'est pas encore fixée.**